

Il créa des places pour ceux qui, hors d'état de servir encore à la guerre, pouvaient remplir des fonctions administratives. Ce fut ainsi que MM. de Contades, Duverdier, Delavédrine, Arcambal et une foule d'autres, furent inscrits pour des emplois civils qu'ils remplirent à leur retour en France ; car Berthier, en sa qualité de premier garde-note, avait soin d'écrire à chaque ministre pour que les ordres de l'empereur fussent ponctuellement exécutés. Personne ne fut oublié, les troupes même les plus éloignées du quartier général se ressentirent de ses bienfaits, parcequ'il existait entre Napoléon et ses compagnons de gloire une solidarité intime, réciproque, à laquelle, lui, il ne manqua jamais.

Du 14 juillet au 17 octobre suivant, Napoléon habita constamment Schœnbrunn. Il n'alla à Vienne que rarement et *incognito*. M. de Montesquiou, qui venait de succéder à M. de Talleyrand dans ses fonctions de grand chambellan, avait monté somptueusement, au théâtre de Schœnbrunn, un spectacle allemand et italien ; de sorte que chaque soir on pouvait entendre soit le *Don Juan* de Mozart, soit le *Barbier de Séville* de Paësiello, ou voir le ballet de la *Rosière*, exécuté par une bonne troupe de danseurs dirigée par Aumer, du grand Opéra de Paris. Napoléon assistait assez souvent à ce spectacle, pendant trois quarts d'heure au plus, lorsque c'étaient les Italiens qui jouaient ; jamais il ne restait au ballet. Les travaux du cabinet étaient dirigés par lui comme s'il eût été à Paris. Les parades militaires avaient lieu à neuf heures du matin dans la grande cour du château ; on y descendait par un bel escalier en forme de fer à cheval. Assez ordinairement, la plupart des officiers généraux de l'armée et presque tous les officiers supérieurs de la garde, lorsqu'ils n'étaient point de service, se tenaient sur les dernières marches et sur les bas côtés. Napoléon, en descendant du palais, s'arrêtait toujours on pour leur adresser quelques questions ou pour écouter les demandes qu'ils pouvaient avoir à lui faire.

L'empereur alla chasser plusieurs fois dans la magnifique forêt qui fait suite au parc de Schœnbrunn, mais c'est qu'il n'y avait pas eu d'audience publique ces jours-là. Cela était rare, car tout le temps qu'il demeura à Schœnbrunn, il consacra au moins quatre jours par semaine à recevoir ceux des Français qui se trouvaient en Autriche par suite des événements de la guerre, et même les Autrichiens de distinction, pourvu qu'ils parlassent notre langue.

Il ne faut pas croire, toutefois qu'on pénétrait auprès de Napoléon aussi facilement qu'on le faisait auprès de saint Louis, sous le fameux chêne de Vincennes : peu de personnes étaient refusées, mais il fallait donner son nom, sa qualité et son adresse deux jours à l'avance, au chambellan de service. Cela fait, on pouvait être certain d'être admis au jour indiqué. Napoléon tenait ordinairement ces sortes d'audiences dans la salle des gardes, qui est très-vaste.

Chacun était admis à son tour devant l'empereur ; mais tous ceux qui se trouvaient présents pouvaient entendre les paroles prononcées par lui en réponse aux demandes qui lui étaient faites ; il avait même soin, dans ces occasions, d'élever la voix, qu'il avait naturellement brève, pleine et grave tout à la fois, comme s'il eût voulu témoigner ainsi que sa justice ne craignait point la publicité.

Un de ses secrétaires (M. Fain ou M. de Menneval) se tenait auprès de lui pour écrire ses ordres. Le prince Berthier, ou le grand maréchal, ou l'aide de camp de service, était toujours présent, tenant à la main un carnet et un petit porte-crayon que Napoléon lui prenait vivement des mains lorsqu'il voulait écrire une note ou une recommandation en marge de la pétition qui lui était présentée ; déchiffrait ensuite qui pouvait la note ou la recommandation !

Le 18 juillet, un décret accorda deux croix d'honneur à l'artillerie légère du 3<sup>me</sup> corps, quatre croix au 3<sup>me</sup> régiment de la Vistule, six croix au 4<sup>me</sup> régiment de ligne, huit croix à la division du duc de Rivoli, et dix croix à celle d'Oudinot, auxquelles on dut en partie le succès de la bataille de Wagram ; en tout, 30 croix à répartir entre 250,000 hommes.

La munificence des gouvernants a singulièrement augmenté depuis ce temps, du moins sous ce rapport.

Le 15 août, il y eut *Te Deum* à Saint-Etienne de Vienne, gala le soir chez le général Andréossi, gouverneur de la ville, et, la nuit, illumination générale. Le même jour, le prince de Neufchâtel fut nommé prince de Wagram ; le maréchal Masséna, prince d'Essling ; le maréchal Davoust, prince d'Eckmühl. La veille, Napoléon avait créé ducs Maret, Oudinot, Macdonald, Clarke, Champagny, Régnier et Godin. Enfin il institua, en faveur des mutilés des champs de bataille, l'ordre des Trois-Toisons, qu'on appela plaisamment l'ordre du Sépulcre, à cause des conditions d'admission qui semblaient en exclure tout être vivant, par le nombre des blessures qu'il fallait avoir reçues et des batailles auxquelles on devait avoir assisté pour être éligible. Le but véritable de cette nouvelle décoration était la destruction de la Toison d'or. Napoléon, à qui appartenaient les Pays-Bas et qui tenait l'Espagne, voulait humilier l'Autriche, vaincue pour la troisième fois, en créant l'ordre des Trois-Toisons. A chaque pas ne retrouvait-on pas, dans cette période de notre histoire, la pensée gigantesque de la souveraineté européenne ?

L'armistice de Znaim une fois conclu, des plénipotentiaires avaient été nommés pour traiter définitivement de la paix.

Le débat fut long. M. de Champagny arrachait million à million. En homme habile, il arriva jusqu'à quatre-vingt-cinq. Vers les trois heures de la nuit, tous les points étaient réglés. M. de la Bénadière, alors chef de la première division au ministère des affaires étrangères, qui avait accompagné le ministre, fut appelé pour expédier les deux copies du traité, qui étaient signées à cinq heures, et à six, M. de Champagny était de retour à Schœnbrunn. Napoléon le vit entrer dans son cabinet avec un sentiment d'inquiétude.

— Eh bien ! qu'avez-vous fait cette nuit ? demanda-t-il.

— La paix, sire.

— Et le traité est signé ?

— Oui, sire : le voilà !

A cette vue, la figure de Napoléon s'épanouit.

— Ah ! ah ! voyons donc ce traité ?

M. de Champagny lui en fit la lecture.

— Quoi ! quatre-vingt-cinq millions, lorsque j'étais disposé à me contenter de soixante et quinze ! Cela est très-bien, M. le duc.

Et chaque article que lui lisait le ministre obtenait le suffrage de Napoléon, qui manifestait sa joie en se frottant les mains.